

Il y a lieu de poursuivre cette étude, à peine ébauchée encore, des *toniques* ou *hypersthénisants spéciaux*, à électivité particulière sur tel ou tel organe, tel ou tel appareil; la médecine pratique est appelée sans doute à en tirer plus tard un parti très-utile.

## SECTION DEUXIÈME

### DÉPRESSEURS DE L'ACTION NERVEUSE

Les agents de ce groupe ont pour effet de déprimer, d'abaisser, en quelque sorte, le rythme de la fonctionnalité nerveuse sous ses diverses expressions. Ils peuvent agir de cinq façons différentes:

- 1° Diminuer la sensibilité générale et spéciale;
- 2° Éteindre l'orgasme musculaire ou la convulsibilité;
- 3° Calmer l'éréthisme nerveux général;
- 4° Calmer l'éréthisme cérébral;
- 5° Maintenir dans des limites normales les appétits organiques.

### CHAPITRE I<sup>er</sup>

#### Dépresseurs de la sensibilité générale et spéciale

##### ARTICLE I<sup>er</sup>. — DÉPRESSEURS DE LA SENSIBILITÉ GÉNÉRALE

La douleur, compliquée ou non compliquée de troubles fonctionnels, est un des faits auxquels se heurte le plus habituellement le praticien. Tantôt cette douleur est idiopathique ou essentielle, tantôt (et c'est le cas le plus fréquent) elle dépend d'une disposition constitutionnelle ou locale, qui la fait naître et l'entretient. Elle peut avoir son siège dans les troncs nerveux eux-mêmes, dans les plexus qui en émanent ou dans le réseau délié par lequel leurs ramifications se confondent avec la trame des tissus; enfin les névroses hypersthéniques peuvent se développer dans les nerfs cérébro-rachidiens ou dans les nerfs de la vie végétative.

C'est contre ces névroses que la thérapeutique jouit d'une puissance d'action aussi certaine que consolante, et qu'elle remplit,

avec une merveilleuse efficacité, cet office de calmer la douleur qu'Hippocrate qualifiait de divin (*Divinum est opus sedare dolorem*). Que n'eût-il pas dit s'il avait pressenti toutes les ressources que les anesthésiques devaient un jour offrir aux médecins!

Les moyens qui agissent sur l'hyperesthésie sont de deux sortes: les uns calment la douleur par action locale, n'intéressant en quelque sorte que le point malade; les autres ne lui arrivent que par le détour circulatoire.

#### § 1. — Moyens d'analgésie locale

Pour remplir cette indication capitale de calmer la douleur, la thérapeutique dispose de moyens si nombreux que nous ne saurions avoir le dessein de les passer tous en revue. Décrire avec soin les plus usuels et les plus pratiques est évidemment le seul but que nous puissions nous proposer.

La condition d'efficacité des analgésiques locaux, dans les névroses douloureuses, c'est que ces agents soient appliqués aussi près que possible du nerf, du plexus ou du tissu hyperesthésiés sur lesquels ils doivent agir. Cette condition est facilement remplie pour les nerfs superficiels et pour les plexus qui se distribuent à des viscères s'ouvrant à l'extérieur, et dont la fonctionnalité ne s'oppose pas à ce que les médicaments soient portés dans leur cavité. Pour les autres, on n'a que la ressource de l'application des anesthésiques sur des régions de la peau qui leur correspondent ou de l'emploi des anesthésiques généraux, qui n'arrivent au nerf ou au plexus hyperesthésiés qu'après avoir stupéfié tout l'ensemble de l'arbre nerveux.

Il n'est pas besoin de dire que l'anesthésie locale doit toujours être préférée, quand elle est possible; d'abord parce que ses effets sont plus prompts et plus sûrs, et puis aussi parce qu'elle n'amène d'habitude aucune perturbation générale.

Les anesthésiques locaux peuvent être simplement appliqués sur la peau, ou bien ils peuvent être injectés au-dessous de celle-ci par des artifices variés dont nous aurons à apprécier la valeur: ils peuvent, introduits dans les voies organiques, y développer leur action stupéfiante, agir sur les parois des organes qui les reçoivent et souvent même, par un mécanisme d'exosmose, porter leur action anesthésique sur des organes contigus ou voisins.

Les principaux agents d'analgésie locale sont: 1° les opiacés; 2° les solaniques; 3° les cicutiques; 4° le chloroforme et les éthers; 5° les cyaniques; 6° les essences; 7° l'électrisation; 8° le froid.

Étudions rapidement et leurs indications et leurs modes d'emploi.



I. *Opium et ses alcaloïdes.* — L'*opium* <sup>(1)</sup> est très-fréquemment employé en nature; on l'incorpore habituellement à de l'axonge ou de la glycérine, ou, plus simplement encore, on dissout l'extrait gommeux dans une très-petite quantité d'eau distillée de laurier-cerise, et l'on étend cette pâte liquide sur le trajet d'un nerf douloureux; quelquefois aussi on en enduit une mouche de taffetas gommé, qui maintient la substance visqueuse en place. Dans un grand nombre de cas, on associe l'*opium*, pour des applications iatraléptiques analogues, à d'autres stupéfiants, tels que le *datura* ou la *belladone*; mais c'est surtout sous forme de *laudanum* <sup>(2)</sup> qu'il est employé topiquement et avec une banalité que ne découragent pas maints exemples d'empoisonnements observés dans ces conditions.

Il y a déjà longtemps, Lombard (de Genève) a préconisé l'emploi de l'*opium*, sous forme de fumigations, dans le traitement des névralgies faciales, principalement de celles qui se lient si souvent au *coryza* <sup>(3)</sup>.

<sup>(1)</sup> 95. L'*opium brut* est peu employé en médecine, et bien à tort, à mon avis. C'est, en effet, une substance assez active pour qu'il n'y ait pas d'intérêt à la concentrer sous un plus petit volume. L'*extrait gommeux d'opium*, qu'on lui substitue d'une façon générale, n'est pas de l'*opium*, le traitement par l'eau froide ayant enlevé à l'*opium brut* quelques-uns de ses alcaloïdes, qui ne peuvent certainement pas être considérés comme inertes. L'*opium* est un médicament; l'*extrait d'opium* est un autre médicament. L'activité de l'*opium* étant, dans une certaine mesure, proportionnelle à la richesse en morphine, il y aurait lieu d'adopter l'usage exclusif de l'*opium* titré à 10 p. 100 de morphine.

<sup>(2)</sup> 96. Le *laudanum* est un vin d'*opium* composé. On en emploie deux espèces: 1° le *laudanum de Sydenham*, préparé avec l'*opium* de Smyrne, le safran, la cannelle, les clous de girofle et le malaga. 20 gouttes de *laudanum* ne pèsent que 57 centigr. Il faut donc 35 gouttes de *laudanum* pour faire 1 gramme, lequel correspond à 62 milligr. d'*extrait gommeux d'opium*; 2° le *laudanum de Rousseau*, préparé par fermentation avec l'*opium* de Smyrne, le miel blanc, de la levûre de bière, de l'eau chaude et de l'alcool. Chaque gramme de ce *laudanum* répond à 32 gouttes et représente 125 milligr. d'*extrait gommeux d'opium*. Le *laudanum de Rousseau* a donc exactement, à dose égale, une activité double de celle du *laudanum de Sydenham*.

<sup>(3)</sup> 97. Chaque fumigation se fait avec une dose de 5 à 10 centigr. d'*opium brut*, mélangé à quantité égale de sucre. On projette cette poudre sur une pelle chauffée, et on aspire la fumée de manière à la faire passer dans les fosses nasales; cette fumigation peut être répétée deux, trois ou quatre fois par jour. De l'amadou ou, mieux, du papier nitré, imprégné d'une solution titrée d'*opium*, pourrait remplir le même office, et ce moyen rendrait de grands services dans certaines névroses douloureuses

Aran a préconisé contre les névralgies du col utérin un mode de pansement avec l'amidon laudanisé, qui offre le grand avantage de maintenir le médicament anesthésique en contact avec le point sur lequel il doit agir. (Aran, *Note sur les avantages des pansements laudanisés dans le traitement de certaines affections*, in *Bullet. de thérap.*, 1853, t. LVII, p. 481) <sup>(1)</sup>.

Les *gouttes noires anglaises* <sup>(2)</sup> (*black drops*) semblent, en tenant compte de la différence de l'activité, préférables au *laudanum* pour les applications iatraléptiques, dans les cas de névralgie. Le *laudanum de Rousseau* et les *gouttes noires* conviennent spécialement contre l'hyperesthésie gastralgique. Trois ou quatre gouttes de la première substance, prises au commencement de cha-

du cœur ou du poumon; il va sans dire que l'action de fumer l'*opium* suivant le mode oriental fournirait le même résultat, et que des cigarettes faites avec du tabac arrosé d'une solution concentrée d'*opium*, puis séché avec soin, constitueraient également un bon mode d'inhalation de l'*opium*. (*Gaz. méd. de Paris*, juillet 1854.)

<sup>(1)</sup> 98. Voici comment s'opère ce pansement. On applique un spéculum bi ou quadrivalve et on laisse couler au fond 30 à 50 gouttes de *laudanum de Sydenham*; puis, avec une cuillère ou une spatule, on jette dans le spéculum de l'amidon en poudre, qui forme un magma avec le *laudanum* et le maintient en place; on prolonge le contact en mettant par-dessus un gros bourdonnet de charpie ou de coton. On peut revenir à ce pansement tous les deux jours, ou même tous les jours, en le faisant précéder d'injections qui entraînent le magma d'amidon et de *laudanum*. C'est à peine si cette dose produit un peu de somnolence.

<sup>(2)</sup> 99. Les *gouttes noires anglaises* (*black drops*, *Lancaster drops*, *Quaker's black drops*) constituent une formule fort usitée en Angleterre. Par malheur, il est difficile d'avoir des préparations identiques, de sorte que les doses doivent être déterminées par tâtonnement et en commençant par des doses minimes. Les essais cliniques devront désormais porter sur la formule du Codex de 1866, inscrite sous le n° 364, et qui fournit des gouttes noires contenant le quart de leur poids d'*extrait gommeux d'opium*, et ayant une activité double, à poids égal, de celle du *laudanum de Rousseau* et quadruple de celle du *laudanum de Sydenham*. Monneret prescrivait les *gouttes noires* d'origine anglaise à la dose initiale de 2 gouttes à chaque repas, et il les élevait graduellement à 8, 12 et même 16 gouttes par jour; il est de prudence d'y arriver par une progression très-ménagée. (Voy. Monneret, *de l'Emploi des gouttes noires anglaises* (*black drops*), in *Bullet. de thérap.*, 1851, t. XL, p. 49.) Le Codex emploie, comme excipient, le vinaigre distillé, pour la préparation des *gouttes noires*. En Angleterre, on se sert, soit du verjus, soit de l'acide citrique. J'ai fait venir d'Angleterre, pour mon usage personnel, des *gouttes noires* d'une forte odeur d'amandes amères. Cette liqueur était assez agréable au goût, et elle m'a paru avoir trois ou quatre fois plus d'activité que le *laudanum de Sydenham*.